
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

3 mai 2007
Français
Original : anglais

Première session

Vienne, 30 avril-11 mai 2007

**Le désarmement, les États-Unis et le Traité
sur la non-prolifération des armes nucléaires**

Document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique

1. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) a depuis longtemps été lié à la question du désarmement. Le désarmement ainsi que les questions de non-prolifération ont fait l'objet de discussions et de débats depuis la création du Comité des 18 puissances sur le désarmement qui a finalement produit le TNP. S'il est vrai que lors de l'élaboration du Traité les membres de ce Comité ont choisi *de ne pas* y consigner la nécessité d'adopter des mesures spécifiques de désarmement, et ont rejeté diverses propositions tendant à lier désarmement et non-prolifération dans une sorte d'« offre globale », le TNP n'en illustre pas moins clairement, dans son préambule, l'intention des États parties de favoriser le désarmement nucléaire et général et, en son article VI, leur engagement de mener des négociations de bonne foi en vue d'atteindre ces objectifs. Par conséquent, c'est un sujet bien indiqué à l'ordre du jour de chaque cycle d'examen du Traité. En effet, l'histoire des négociations au titre du TNP montre que le cycle d'examen quinquennal a été mis en place dans *l'espoir* que la réalisation des objectifs du TNP, y compris ceux liés au désarmement, serait examinée dans ce cadre.

2. Les États-Unis se félicitent du débat sur le désarmement. Un débat ouvert et honnête sur ce sujet est particulièrement important aujourd'hui car le bilan des États-Unis et leur engagement en faveur des objectifs énoncés dans l'article VI et le préambule du TNP semblent être si méconnus, et ce parce que d'aucuns se sont employés à avancer l'argument non fondé selon lequel un prétendu manque de progrès sur la voie du désarmement servirait de prétexte aux violations des obligations de non-prolifération au titre du TNP.

3. Les États-Unis ont clairement fait état de leur engagement en faveur du désarmement nucléaire et d'un désarmement général et complet bien avant l'adoption du TNP. En effet, le pays présente un bilan sans précédent en la matière en raison des progrès considérables qu'il a faits s'agissant de réaliser les objectifs énoncés dans l'article VI et dans le préambule, en particulier ces dernières années. Les États-Unis sont, à juste titre, fiers de leur bilan en matière de désarmement et



attendent avec intérêt d'en discuter et de l'expliquer pendant l'actuel cycle d'examen du TNP.

Le désarmement et le TNP

4. Deux dispositions principales du TNP visent le désarmement. En premier lieu, le préambule du Traité fait état de l'intention de tous les États parties de parvenir au plus tôt à la cessation de la course aux armements nucléaires et de promouvoir la détente internationale et le renforcement de la confiance entre États afin de faciliter l'élimination des armes nucléaires en vertu d'un traité sur le désarmement général et complet. En deuxième lieu, l'article VI du Traité engage tous les États parties à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet. Ces dispositions, ainsi qu'il est prévu, montrent clairement que l'objectif de tous les États parties, qu'ils soient dotés d'armes nucléaires ou non, est de progresser vers l'objectif final qui est le désarmement tant nucléaire que général.

5. Les États-Unis restent attachés aux objectifs du TNP et s'acquittent pleinement des obligations que met à leur charge l'article VI. Conformément à l'idéal défini dans le préambule, les États-Unis sont déterminés à œuvrer à la promotion de la détente et au renforcement de la confiance dans le monde, de sorte qu'il soit enfin possible de réaliser les objectifs énoncés dans l'article VI et le préambule. Ils engagent tous les États parties à se joindre à cet effort.

6. Parallèlement, les États-Unis s'attachent à réduire leur arsenal d'armes nucléaires sous tous ses aspects – l'ampleur de leurs stocks d'armes, le nombre de vecteurs, la taille de leur infrastructure d'armes nucléaires et la quantité de matières fissiles dans leurs programmes d'armes nucléaires – en les ramenant à des niveaux suffisants pour satisfaire leurs besoins de défense et ceux de leurs alliés avec le moins d'armes possible. Les États-Unis prennent également des mesures sans précédent pour réduire leur dépendance à l'égard des armes nucléaires s'agissant de leur position défensive et leur doctrine militaire, mesures importantes qui trop souvent sont mal comprises ou méconnues.

7. Ces mesures se poursuivent à ce jour. Les États-Unis consacrent actuellement plusieurs milliards de dollars et des énergies considérables à cet effort :

- En démantelant davantage de têtes nucléaires afin de ramener leur arsenal à des niveaux inconnus depuis l'administration du Président Dwight Eisenhower – plusieurs années avant l'entrée en vigueur du TNP;
- En continuant d'aider leur ancien adversaire stratégique de la guerre froide à sécuriser et à démanteler ses propres armes nucléaires et matières fissiles;
- En réduisant davantage la taille de leur infrastructure d'armement;
- En réduisant leur dépendance à l'égard des armes nucléaires;
- En mettant au point des technologies permettant de satisfaire les besoins de défense avec le moins d'armes nucléaires possible et sans procéder à des essais nucléaires;
- En continuant d'éliminer les matières fissiles de leurs programmes d'armement.

En outre, les États-Unis sont l'un des chefs de file de l'action menée par la communauté internationale pour mettre fin à la prolifération des armes nucléaires et à l'avènement de nouvelles courses régionales aux armements nucléaires, phénomènes qui, si l'on n'y prend garde, pourraient irrémédiablement compromettre l'espoir de voir se réaliser les objectifs de désarmement énoncés dans le TNP. Tous les efforts entrepris par les États-Unis devraient bénéficier de l'appui des États parties au TNP.

Le bilan des États-Unis

8. Les mesures, diverses et multiples, prises par les États-Unis à cet égard relèvent du domaine public, mais il convient de les résumer. On peut regrouper en plusieurs grandes catégories les réalisations impressionnantes des États-Unis à ce jour : réduction de l'arsenal d'armes nucléaires; cessation de la production de matières fissiles à des fins militaires et élimination des matières fissiles de l'arsenal; réduction de la dépendance à l'égard des armes nucléaires; assistance à l'ancien adversaire de la guerre froide afin de l'aider à procéder aussi à d'importantes réductions; et établissement de relations stables de sécurité stratégique avec la Russie, dans le cadre desquelles il serait possible d'aller encore de l'avant en s'employant, de façon réaliste, à éliminer les armes nucléaires.

9. **Réduction de l'arsenal** – Depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis ont fait des progrès considérables pour ce qui est de réduire l'ampleur jadis énorme de leur arsenal d'armes nucléaires. Ils ont par exemple démantelé plus de 13 000 armes nucléaires depuis 1988 et plus de 3 000 armes nucléaires non stratégiques et réduit de 90 % les armes non stratégiques déployées en appui à l'OTAN en Europe. En outre, ils ont éliminé toutes les armes nucléaires non stratégiques des navires de surface et des appareils des forces aéronavales. Ils ont retiré d'Europe et mis hors service toutes les bombes d'artillerie nucléaire, les têtes de missiles Lance et les bombes nucléaires de profondeur des forces navales. En 2003, les États-Unis ont démantelé leur dernière bombe d'artillerie, la W-79.

10. Les États-Unis ne se sont pas contentés d'annuler certains de leurs programmes en cours concernant les têtes militaires dès la fin de la guerre froide, en particulier les têtes nucléaires W-89 et W-91 et la bombe nucléaire B-90. Le nombre des têtes militaires stratégiques a en fait considérablement baissé. Les États-Unis s'emploient actuellement à réduire le nombre de têtes militaires stratégiques déployées à des fins opérationnelles, qui se situerait entre 1700 et 2200 d'ici à 2012. La décision prise à cette fin, en 2001, par le Président George W. Bush a été consignée dans le Traité de Moscou qu'il a signé avec le Président russe, M. Poutine, en 2002.

11. À la fin de cette opération de réduction des têtes militaires, les États-Unis auront éliminé environ 80 % des têtes nucléaires stratégiques déployées en 1991, ramenant ainsi leur nombre à environ un tiers de ce qu'il était en 2002. Lorsque ce point sera atteint en 2012, le nombre de ces armes se situera en fait au niveau le plus bas enregistré depuis l'administration du Président Dwight Eisenhower.

12. À mesure que les États-Unis réduisaient le nombre de têtes nucléaires stratégiques déployées à des fins opérationnelles, ils en démantelaient également un grand nombre progressivement. En 2004 par exemple, l'administration Bush a pris des mesures pour réduire substantiellement l'arsenal d'armes nucléaires des États-Unis. Le démantèlement des têtes militaires, processus difficile et coûteux, est maintenant en cours et demeure une priorité du pays. C'est ainsi que les États-Unis

ont démantelé la dernière tête W-56 du missile balistique intercontinental Minuteman II en juin 2006. L'administration Bush a par ailleurs annoncé récemment que les travaux de démantèlement des têtes militaires augmenteraient de près de 50 % de l'exercice budgétaire 2006 à l'exercice budgétaire 2007.

13. Les États-Unis ont également décidé de poursuivre la mise au point de la tête militaire de remplacement fiable, ce qui peut favoriser l'actuelle tendance à la baisse. (Ce travail permettra d'étayer toute décision future de solliciter l'autorisation du Congrès et des fonds pour ce dispositif.) La tête de remplacement fiable ne donnera pas lieu à des capacités militaires nouvelles ou améliorées par rapport aux anciennes têtes militaires qu'elle remplacera dans l'arsenal du pays. Toutefois, du fait de sa plus grande fiabilité et du maintien d'une infrastructure de réaction, elle offrira la possibilité de réduire davantage l'arsenal car les États-Unis seront en mesure de mettre hors service et de démanteler les têtes militaires de réserve qui font actuellement l'objet d'entretien pour parer à toute éventualité. En outre, la tête de remplacement fiable permettra de réduire le risque que les États-Unis aient, à un certain moment, besoin de reprendre les essais nucléaires afin de détecter ou de régler un problème touchant les têtes militaires. Par ailleurs, la conception de la tête de remplacement fiable tire parti de la technologie de pointe en matière de sécurité de sorte à éviter que des terroristes ou des criminels puissent l'utiliser, fait usage d'explosifs insensibles qui sont moins susceptibles d'une détonation accidentelle et utilise moins de matières nocives pour l'homme et l'environnement.

14. Non seulement la mise au point de la tête de remplacement fiable sert les intérêts des États-Unis en matière de sécurité nationale mais aussi elle favorise la réalisation des objectifs énoncés dans le préambule et l'article VI du TNP. En effet, elle permettra aux États-Unis de continuer à satisfaire leurs besoins de dissuasion et d'assurer aux autres États parties la viabilité continue de la dissuasion nucléaire élargie des États-Unis jusqu'à ce qu'une élimination totale des armes nucléaires soit réalisable. De plus, les États-Unis pourront ainsi parvenir à cette fin au moyen de têtes militaires plus fiables et moins nombreuses. Par conséquent, la tête de remplacement fiable favorisera et contribuera à la réalisation des objectifs de désarmement visés par les États parties au TNP. Enfin, les États-Unis mettent en œuvre le programme « Complex 2030 », qui vise à réduire substantiellement la taille et la complexité de l'infrastructure de production d'armes nucléaires du pays, celui-ci ayant besoin d'un arsenal plus réduit dans le cadre de la nouvelle triade stratégique. Une infrastructure réduite, mais capable de répondre aux besoins futurs de sécurité nationale, peut favoriser des réductions plus poussées de l'arsenal nucléaire des États-Unis en permettant de réduire le besoin actuel de maintenir certaines têtes militaires sans les déployer, pour se prémunir contre toute nouvelle menace stratégique éventuelle.

15. **Élimination des vecteurs** – Parallèlement à la réduction du nombre de têtes militaires, les États-Unis réduisent aussi celui des vecteurs. À la fin de la guerre froide, les États-Unis ont annulé le missile moderne très sophistiqué MGM-134 « Midgetman » et arrêté la production d'autres systèmes d'armement importants tels que le bombardier B-2 « Stealth ». Sous le Président George H. W. Bush, les États-Unis ont mis hors service quatre sous-marins nucléaires de la classe Ohio équipés de missiles balistiques Trident C-4 et les ont modifiés à d'autres fins. Ils ont également retiré le bombardier B-1 « Lancer » du service stratégique. En fait, à ce jour, les États-Unis ont éliminé plus de 1 000 missiles stratégiques et 450 silos de missiles balistiques intercontinentaux.

16. Ces réductions sont une priorité permanente de l'actuelle administration Bush. Le dernier des 50 missiles « Peacekeeper » a été désactivé en septembre 2005 et les États-Unis ont récemment annoncé qu'ils élimineraient quelque 400 missiles de croisière avancés déployés actuellement avec la flotte de bombardiers B-52.

17. **Réduction des matières fissiles** – Les États-Unis n'ont pas enrichi d'uranium pour des armes nucléaires depuis 1964 et non pas produit de plutonium pour des armes nucléaires depuis 1988. En outre, depuis 1992, ils ont scrupuleusement observé un moratoire déclaré sur les essais nucléaires et espèrent développer leurs capacités au point d'être assurés qu'ils n'ont pas besoin de procéder à de tels essais. La tête militaire de remplacement fiable susmentionnée a joué un rôle important à cet égard, tout comme les efforts entrepris actuellement dans le cadre du programme « Stockpile Stewardship Programme ». Ce programme vise à assurer l'application des normes les plus élevées possible de sécurité et de fiabilité dans un environnement exempt d'essais.

18. Les États-Unis sont aussi un fervent avocat de la cause d'un traité portant interdiction de la production de matières fissiles destinées à des armes nucléaires ou à d'autres dispositifs nucléaires explosifs. En effet, en mai 2006, les États-Unis sont devenus le premier pays, et le seul à ce jour, à présenter un projet de traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement à Genève. Les progrès vers l'élaboration d'un tel traité à la Conférence du désarmement ont été difficiles faute de consensus sur un programme de travail convenu. Les États-Unis continuent d'engager les délégations à la Conférence du désarmement à faire en sorte que la Conférence ouvre rapidement des négociations sur le sujet. Ils continuent également de demander instamment à tous les pays de prendre publiquement, et de respecter par la suite, l'engagement de ne pas produire de matières fissiles destinées à des armes nucléaires, à l'instar des États-Unis, jusqu'à la négociation d'un traité.

19. Tout en encourageant la conclusion d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, les États-Unis réduisent unilatéralement leur propre stock de matières fissiles. Ils ont déclaré environ 174 tonnes d'uranium fortement enrichi et 52 tonnes d'excédent de plutonium par rapport à leurs besoins de sécurité nationale, et ont placé certaines de ces matières sous les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En fait, les États-Unis ont mélangé plus de 90 tonnes d'excédent d'uranium fortement enrichi à de l'uranium faiblement enrichi aux fins d'utilisation dans des réacteurs civils ou de recherche. Ces efforts se poursuivent. En novembre 2005, les États-Unis ont en fait annoncé qu'ils retireraient 200 tonnes supplémentaires d'uranium fortement enrichi de leurs têtes nucléaires, soit assez de matières pour produire, selon les calculs basés sur les chiffres de l'AIEA, 8 000 armes nucléaires.

20. **Réduction de la dépendance** – Les États-Unis s'emploient également à réduire leur dépendance à l'égard des armes nucléaires dans leur doctrine militaire. Comme ils l'ont annoncé dans l'examen de leur dispositif nucléaire de 2001, les États-Unis sont en passe d'abandonner la « triade » nucléaire de la guerre froide comme pierre angulaire de leur position stratégique. Conformément à ce plan, la dissuasion stratégique ne repose plus exclusivement sur les armes nucléaires. En revanche, pour maintenir et renforcer la dissuasion, les États-Unis comptent sur un ensemble de capacités de frappe nucléaires et non nucléaires, des dispositifs de défense (dont les missiles balistiques) et une infrastructure industrielle de défense solide et souple.

21. **Assistance à l'ancien adversaire** – Les États-Unis et la Russie ont également pris des mesures bilatérales en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans l'article VI et le préambule, qui visent à aider la Russie à s'affranchir davantage de sa position nucléaire de la guerre froide. Des accords conclus entre les deux pays ont permis la fermeture des trois derniers réacteurs russes de production de plutonium et leur remplacement par des installations alimentées au combustible fossile. De plus, les États-Unis fournissent des fonds en vue de réorienter les activités de plus de 60 000 anciens chercheurs ayant travaillé sur les armes nucléaires soviétiques vers des activités commerciales pacifiques. Les États-Unis aident également la Russie à réduire la taille de son complexe d'armes nucléaires et à y renforcer la sécurité.

22. Aux termes de l'accord d'achat d'uranium fortement enrichi conclu entre les États-Unis et la Russie en 1993, 500 tonnes d'uranium fortement enrichi provenant des stocks militaires de la Russie seront mélangées à de l'uranium faiblement enrichi et vendues à des fins commerciales aux États-Unis sur une période de 20 ans. Cette initiative est récemment arrivée à mi-parcours lorsque 250 tonnes d'uranium fortement enrichi ont été diluées. Dans l'esprit de la transformation des épées en charrues, cette initiative remarquable a eu pour effet de créer une situation où 10 % de l'électricité consommée par la population des États-Unis provient aujourd'hui de matières fissiles de qualité militaire ayant appartenu à l'ex-Union soviétique. Les États-Unis coopèrent également avec la Russie dans le cadre d'un projet conjoint visant à transformer 68 tonnes de plutonium provenant d'anciennes armes nucléaires (dont 34 de la Russie) en combustible de réacteur à oxyde mixte. Selon les chiffres de l'AIEA concernant la quantité de matières fissiles nécessaires pour fabriquer une arme nucléaire, les diverses initiatives prises par les États-Unis et la Russie devraient intéresser une quantité de matières suffisante pour produire 24 500 armes nucléaires.

23. **Perspectives d'avenir** – Enfin, les États-Unis et la Russie se concertent sur diverses questions de sécurité stratégique, notamment en vue de définir la nature de leur relation stratégique après l'expiration du Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (START I) en 2009. Ce dialogue a été entamé en septembre 2006 entre l'ancien Sous-Secrétaire d'État au contrôle des armes et à la sécurité internationale, Robert Joseph, et le Vice-Ministre russe des affaires étrangères, Sergei Kislyak. (Aux termes du Traité START I, ce dialogue devait commencer en décembre 2008, mais les États-Unis et la Russie ont entamé les discussions plus de deux ans à l'avance.)

24. Il est trop tôt pour parler des progrès enregistrés dans ce dialogue. Néanmoins, les États-Unis ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient que les mesures propres à favoriser la transparence et la confiance demeurent un élément essentiel de leurs relations avec la Russie. Ils estiment en effet que ces mesures sont le plus à même de contribuer à instaurer et institutionnaliser un environnement stratégique qui reflète le passage de la guerre froide au XXI^e siècle et où les relations d'affrontement du passé n'ont plus droit de cité.

25. Conscientes que le préambule du TNP indique combien il importe de promouvoir la détente et de renforcer la confiance entre les États afin de faciliter la réalisation des objectifs de désarmement, les autorités des États-Unis ont également commencé à prendre langue avec leurs homologues d'autres pays en vue d'engager des discussions sur la marche que les États parties pourraient suivre pour œuvrer ensemble à l'instauration d'un environnement où l'élimination totale des armes

nucléaires pourrait devenir réalité. (Ce sujet est traité de manière plus détaillée dans un document complémentaire.)

26. Ces questions n'ont, à ce jour, guère suscité d'intérêt dans les cercles diplomatiques internationaux, alors que tout effort sérieux de parvenir au désarmement doit nécessairement passer par un examen judicieux des moyens permettant d'assurer, de manière réaliste et durable, l'élimination totale des armes nucléaires. Les États-Unis attendent avec intérêt ce débat pendant l'actuel cycle d'examen du TNP.

Non-prolifération et désarmement

27. Ces progrès extraordinaires sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans l'article VI et le préambule du TNP ont été possibles en grande partie à cause de l'évolution de la nature des relations géopolitiques entre les États-Unis et les États qui constituaient l'ex-Union soviétique. Les États-Unis et la Russie ont mis fin à leur antagonisme stratégique de la période de la guerre froide et se sont engagés maintenant dans une nouvelle ère de dispositif nucléaire non concurrentiel. Cette évolution illustre la sagesse qui a présidé au libellé du préambule, qui met l'accent sur la nécessité de promouvoir la détente internationale et de renforcer la confiance entre les pays afin de favoriser davantage les progrès vers le désarmement nucléaire.

28. Cette évolution atteste également le fait que les progrès vers le désarmement ne peuvent intervenir de manière isolée, sans lien avec les faits marquants et les tendances générales dans le monde. Tout à leur honneur, les États-Unis ont continué de réduire leur arsenal nucléaire et leur dépendance à l'égard des armes nucléaires au niveau minimum possible dans l'environnement mondial actuel. Comme on l'a noté, ils s'attachent également à instaurer un *nouvel* environnement mondial où le désarmement pourrait devenir réalité, et ce malgré les obstacles graves au régime de non-prolifération nucléaire suscités par les programmes d'armes nucléaires mis en œuvre par des États non dotés d'armes nucléaires, y compris des violations des articles II et III, et malgré le risque que les programmes d'armes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord engendrent de nouvelles courses régionales aux armements nucléaires au Moyen-Orient et en Asie du Nord-Est.

29. Toutefois, en mettant l'accent sur le rôle que joue l'environnement général de sécurité s'agissant de rendre le désarmement possible – et vu l'obligation manifeste faite à tous les États parties, qu'ils soient dotés d'armes nucléaires ou non, d'engager des négociations sur des mesures efficaces visant à mettre fin à la course aux armes nucléaires et à favoriser le désarmement – le Traité indique clairement que tous les États ont un rôle à jouer pour ce qui est de poursuivre les récents progrès vers le désarmement. Il est également évident qu'un respect plus rigoureux des règles de non-prolifération fixées au titre du Traité est indispensable si l'on veut que le monde espère un jour parvenir à éliminer totalement les armes nucléaires. Même la réalisation d'autres objectifs importants, notamment faire en sorte que le Moyen-Orient devienne une zone exempte d'armes de destruction massive et assurer l'adhésion universelle au TNP, ne manquera pas d'être compromise si les États parties ne peuvent pas agir ensemble rapidement et efficacement pour freiner les ambitions d'armement nucléaire de contrevenants au Traité comme l'Iran.

30. C'est pourquoi les États parties devraient, comme priorité absolue, œuvrer ensemble pour surmonter les problèmes liés au respect des règles de non-prolifération auxquels fait face le TNP aujourd'hui et qui représentent la plus grave

menace contre la poursuite des progrès sur la voie du désarmement nucléaire et du désarmement général et complet visés par le Traité.

Conclusion

31. Ces dernières années, des progrès considérables ont été accomplis sur la voie du désarmement, jetant des bases solides pour aller de l'avant. Pendant l'actuel cycle d'examen du TNP, les États parties devraient engager un dialogue sérieux sur les objectifs en matière de désarmement. Ils devraient apprécier à leur juste valeur les progrès enregistrés à ce jour, mais aussi reconnaître et jouer leur rôle pour ce qui est d'instaurer l'environnement nécessaire pour faire davantage. Une telle démarche contribuera pour beaucoup au succès des efforts entrepris par la communauté internationale pour réaliser les objectifs énoncés dans l'article VI et dans le préambule du Traité.
